

DEPARTEMENT DE HAUTE-CORSE
Commune de PENTA DI CASINCA**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi 25 septembre à 18H00 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de FOLELLI, sous la présidence de M. Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme HOURTOLOU Marguerite.

Présents (17) : CASANOVA Gérard, CASTELLI Yannick, CERANI Rachel, CERVETTI Michel, FINIDORI Jean Pierre, GANDAIN Sylviane, GERONIMI Vital, HOURTOLOU Marguerite, LAURELLI Sébastien, LIMONGI André, MARTZOLFF Myriam, MITRIDATI Dominique, PACO dos SANTOS Sandrine, RAFFALLI Muriel, SAMARTINI Jean-Felix, SOULLARD Sylvie, SOULLARD Patricia.

Absents (6) : ANGELINI Nathalie, FRANCESCHI Jean Marc, LEPORATI Maryline, MATTEI Dominique, OTTOLENGHI Enzo, SUZZONI Stéphanie.

Mbres du Conseil Municipal : 23	Mbres en Exercice : 23	Mbres ayant pris part à la délibération : 17	Séance du 25 septembre 2025	Convocation le 18 septembre 2025
---------------------------------	------------------------	--	-----------------------------	----------------------------------

Objet – Budget principal, Décision Modificative n°5 (DM 5)

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu d'effectuer la DM 5 afin d'inscrire une provision pour dépréciation des comptes de tiers. Cette provision est estimée en fonction des créances non encore recouvrées à ce jour et enregistrées sur un compte de créances douteuses.

Où l'exposé du maire, après en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide de modifier le budget principal comme suit :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses		Dépenses	
6168 Autres	- 5101,00 €		
6817 Installations Dotation pour dépréciation des actifs circulants	+ 5101,00 €		
TOTAL	0 €	TOTAL	0 €
Recettes		Recettes	
TOTAL	0 €	TOTAL	0 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Penta di Casinca, le 25 septembre 2025

Le Maire
Yannick CASTELLI

